

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARASSENT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATANITI 28. — N° 38.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 19 tepepa 1879.

Prix de l'abonnement (payable d'avance):

De Paris.....	18 fr.	Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
Sur place.....	10 fr.	
Trois mois.....	6 fr.	IMPÉRIAL DU GOUVERNEMENT.

Un numéro : 50 centimes.

Prix des Annonces (au comptant)	30 c. la ligne
Les 10 premières lignes.....	25 id.
Autres de 20 lignes.....	25 id.

Les annonces successives se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté relatif à l'état civil (*traduction*). — Avis administratif. — Partie non officielle. — Prise remportée au concours d'honneur. — Courses de chevaux : ordre des écuries. — Nécrologie. — M. le vice-amiral Jaurégy. — Le canal de Panama. — Héroïque combat naval. — Les sauterelles. — Les nouveaux cas prescrits. — La branche de bois. — Les professeurs de la mer. — Les phalanges. — Mœurs de l'Asie. — Mœurs dans le Pacifique. — Médicaments de port. — Fourrerie. — Alpinisme. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Traduction de l'Arrêté du 29 août 1879 modifiant la répartition des districts de la presqu'île pour l'état civil.

(IV. pour le texte français le *Messager du territoire* pour le 23 septembre courant.)

O va, te Tomana i te ma hanape marafanu i Oceanica le Au-
vaha o te Repubirita i te ma fenua Tolaitote.

Te hio rai i te fenua rai no te 13 de aste 1879, o te cui i
ripi o te rima o te au-ta-o-va o te Taravao i te toro raiatua,
no te matou i te maoi i te unui para i te fenua rai te fanipu'u rai e
te pohe rai, ci momo i te raiatua no te 13. Te Taravao e te matoi pa-
pan no Papeete ; ua fiañapi ataa tuipeniu fenua rai a te tuata rai i te
ma matouatua no Taraiapu'u i te fenua rai epi hoe no te pohe
tivinu ;

Te hio rai i te vabi i hanau hin te matouatua no i Hitiā ;

Te hio rai i te vabi i hanau hin te matouatua no i Mabina e
no te maoi i te vabi pincépihu hin nei e te rai i te tuapu'u i ro-
topo i teineci matouatua e te matouatua no i Tariel, no te maoi rai ;

Ia faaro iia te Apoo ria a te Hau,

UA FAAE E TE PAAUE NEI.

Us lastapi hin te neva i o te fenua rai no te 15 novembre 1877 mis
tei i maoi nei ;Na matouatua ra o Papapei, Alahitii, Pueu, Taufitai, Vairio e o
Teahuao o to teofele-aotua in no Taravao te hanau i nei reia.Un amui hin mai te matouatua ra o Hitiā i na matouatua e luer
mai i Tariel.Un iriti hin mai boi te matouatua ra o Mabina, cihi e laue
fauhou ahi i Tariel ; un amui hin mai en ohi i na matouatua e luer
mai i Tariel.Te Ordonnateur o te rai i te toro fihure hau no te fenua nei,
te Aitala toro o te Repubirita e rastinu no hin i te maoi ohipa huava
raa e te Aitala i o paci talihit, te hanau i te nomi vali ataa e au
i raton, et hanau i teineci fenua rai, o te fihute hin e te tomite
hin i te maoi vali ataa e au ra, te fihute hin ha ro i te VEA NO TA-
HITI te nehei hin i roto i te Papeete o te fenua nei.

Papeete, le 29 aste 1879.

F. PLANCHÉ.

Te rastinu no te maoi ohipa
huava raa, i te por tabiti,
C. DEBANT. AGARDIN.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Subsistances.

Il sera procédé le 6 octobre prochain, à 4 heures du soir, au cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication de vin rouge de France pour campagne et de tafia nécessaires aux services Marin et Colonial pendant les années 1880 et 1881 et à fourrir à partie des huit premiers jours du mois de janvier 1880.

Les quantités à fournir peuvent être ainsi évaluées :

Désignation des denrées	Quantité de	Quantité à fournir	
		Services	Total
Vin rouge de France pour campagne.	166,000	166,000	320,000
Tafia	40,000	16,000	32,000
Tota	206,000	182,000	352,000

Le cahier des charges contenant les dispositions relatives à cette fourniture sera déposé au secrétariat de l'Ordonnateur, au bureau des subsistances de Papeete et au consulat de France à San Francisco.

Le modèle des soumissions doit être comme ci-après :

Désignation des denrées	Quantité des denrées	Quantité de la servir à faire et faire faire ou faire établir	Prise en toutes lettres	Prix en échilles	Évaluation de la fourrure
Vin.....	Litre	400,000			
Tafia.....	Gr.	40,000			

Total général de la fourniture...

a Jo soussigné (nom et prénom), me soumets et m'engage envers l'ordonnateur de la colonie, stipulant au nom de l'Etat, à fournir et à livrer à mes frais et risques, dans les délais et aux conditions déterminées par le cahier des charges, le vin et le tafia nécessaires à l'administration pendant les années 1880 et 1881 et à partir des huit premiers jours de janvier 1880.

Je déclare en outre avoir une parfaite connaissance du cahier des charges qui fait l'objet de la présente adjudication et auquel je déclare me soumettre, ainsi qu'aux conditions générales du 10 juillet 1870.

...—10... a Papeete ou San Francisco, le

187...

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes du Protectorat.

CONCOURS D'HIMENE.

Noms des districts qui ont reçus les prix.	TATAU RAA NO TE HIMENE.
Prix primaire. — Papeete (Papeete).	Re matamua. — Teauhau (Moorea).
Premiers prix. — Teauhau (Moorea). — Papeete (Moorea).	Re pili. — Arue.
Deuxième prix. — Arue.	Faa. — Vairio.
Troisième prix. — Hihi. — Teupi (Tahiti).	Re toru. — Hihi.

Te tatau raa no te matouatua o feiress

te ratou te ed.

Les propriétaires des chevaux qui ont pris part aux courses sont informés que le coût des costumes est de six francs chacun. Il leur sera rendu quatre francs par M. Narri Salmon, maître Baudier, sur présentation des certificats d'entrée.

Te fahiti hin i tu pei no tao
fatu panchorohi te tao i te
tao ratou hin no te fihute
haa i tauri e'i e'e i oho fuan
te hoo i o ratou manu ahu. F.
mais fuanu i fihua hin e Mitu Narri
Salmon, fave taor Paraua, ia afai
ton hin uia ta ratou para fapō
raa o tati.

NÉCROLOGIE

— COMMEMORATION —

Samedi 13 septembre courant, une grande cérémonie et cérémonie accompagnant le convoi funèbre d'une notabilité tahitienne. M. Guillausse (Charles Jean Frédéric), docteur en médecine, médecin principal de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé ce samedi 12 à Papeete, le 12 de ce mois, à une affection du cœur, était l'objet de cette douleuruse mais sympathique cérémonie.

Né à Toulon le 5 novembre 1812, M. le docteur Guillausse allait atteindre sa 67^e année, lorsque la maladie dont il était frappé, et qui, depuis son dernier voyage en Europe, avait fait des progrès considérables, est venue brusquement l'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Il nous est impossible, faute de renseignements suffisants, de suivre M. le docteur Guillausse dans sa longue carrière aux colonies ; ce que nous savons de source certaine, c'est que sa bienveillance et son obligeance imparables ont été éprouvées à Tahiti par ceux qui, grands et petits, ont recours à lui dans les moments difficiles de la vie.

La population ouvrière de Tahiti, qui particulièrement le connaît bien, doit à M. le docteur Guillausse la créteil de la *Fraternité*, cette société de secours mutuels qui fonctionne aujourd'hui dans les meilleures conditions.

En sa qualité d'officier supérieur en retraite, les honneurs militaires lui ont été rendus par le piquet régimentaire sous les ordres de M. le sous-lieutenant de Daumain.

Le deuil était conduit par MM. Chassaniol, chef du service de santé, Leray, pharmacien de la 2^e classe de la marine, représentant le corps médical ; et MM. Robin et Adams, industriels, les plus anciens amis du défunt.

M. le docteur Guillausse ayant manifesté le désir de reposer dans sa propriété de Tapapu, le convoi mortuaire n'a été accompagné que jusqu'à point de l'Uranio, où M. le docteur Chassaniol, ayant quitté le corps de son ancien collègue, a prononcé le discours d'adieu que nous reproduisons ici :

« Messieurs,

* Nous venons de rendre les derniers devoirs à un vétéran de la marine et à un membre du corps médical. C'est à ce double titre que je me crois autorisé à prendre la parole pour vous rappeler en quelques mots le passé de M. Guillausse, médecin principal de la marine en retraite.

Entre à l'école de médecine de Toulon en 1833, il débute dans la carrière par le titre de chirurgien auxiliaire ; nommé chirurgien ordinaire, il obtient une place par le concours les grades de chirurgien de 2^e et 1^{re} classe.

Si les circonstances actuelles, nous insistons sur ce titre de chirurgien de 2^e classe pour rappeler que c'est dans cette position qu'il est arrivé à Tahiti, le 29 avril 1858, où il s'est fait connaître par les services qu'il y a rendus.

Ensuite une nouvelle distinction de médecin principal l'a mis dans l'obligation d'oublier Tahiti, son souvenir et ses attachements l'appelaient sans cesse ; aussi n'avons-nous pas été surpris de le voir quitter le corps médical de la marine pour revenir dans ce pays qu'il considérait comme une nouvelle patrie.

Mais ce séjour continu dans des pays chauds, tels que Bourbon, Madagascar, Mayotte, Nosy-Bé, des fatigues constantes finirent par épuiser sa constitution robuste et accélérer une affection dont il souffrait depuis longtemps.

Il a succombé après de longues souffrances.

M. Guillasse était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 13 août 1862.

Messieurs, c'est au nom du corps médical et de ses amis que je lui adresse ces adieux.

Après ces paroles, le convoi, prenant une allure plus rapide, s'est dirigé vers Tapuna, suivi d'un grand nombre de voitures d'amis.

M. Jauréguiberry.

M. le vice-amiral Jauréguiberry, le nouveau ministre de la marine, est né en 1816. Signé par diverses missions en Crimée, au Sénégal, dont il a été gouverneur, et en Chine, il fut promu contre-amiral le 24 mai 1869, et nommé, la même année, major de la flotte à Toulon.

Lors de la guerre de 1870-71, il fut mis à la tête de la 1^{re} division du 16^e corps, contribua puissamment au succès de la bataille de Patay, fut mis à l'ordre du jour, et prit le commandement du 47^e corps quand le général Chanzy fut placé à la tête de l'armée de la Loire. A la tête de ce corps d'armée, il couvrit énergiquement la retraite du général Chanzy dans l'Ouest ; il fut plusieurs fois signalé pour son indomptable ténacité dans les débâcles adressées au gouvernement de Bordeaux.

Nommé vice-amiral le 9 décembre 1870, il se présenta, lors des élections du 8 février 1871, dans la Sarthe et les Basses-Pyrénées, et fut nommé représentant de ce dernier députation à l'Assemblée nationale, le sixième sur neuf, par 41,768 voix.

Devenu préfet du cinquième arrondissement maritime, à Toulon, il donna sa démission de député à l'occasion de la loi sur le comul le 4 décembre 1871.

Il a été nommé sénateur à vie en mai 1879.

M. l'amiral Jauréguiberry est aimé et estimé de tous les marins.

Le canal de Panama.

Le récent rapport de M. le lieutenant Wyse sur le tracé du canal adopté par le congrès de Paris peut se résumer comme suit :

Le canal, qui partira de Colon-Aspinwall, sur l'Atlantique, pour aboutir à Panama, sur le Pacifique, en suivant les vallées du Chagres et du Rio Grande, aura une longueur totale de 72,260 mètres. Le Chagres se jette dans la mer des Andées ; et le Rio Grande, dans l'Océan Pacifique.

Le congrès a repoussé l'idée d'un tunnel qui aurait eu 10 kilomètres de longueur ; au lieu de creuser un canal souterrain, on établira des tranchées à ciel ouvert ; ces tranchées, sur les points les plus élevés des Cordillères, n'auront pas moins de 96 mètres de hauteur. On voit que le travail sera considérable ; mais la proximité du chemin de fer donnera de grandes commodités pour l'enlèvement des matériaux.

D'après les sondages qui ont été faits, les tranchées traverseront un terrain stable où il n'y a pas de roches suffisamment consistantes pour que l'on puisse donner une très-faible inclinaison aux berges sans crainte d'éboulements.

Les ports de Colon et de Panama, qui formeront les stations extrêmes du canal interocéanique à niveau, sont très-satisfaisants. On pourra d'ailleurs les améliorer facilement, parce qu'ils sont situés dans une région où les coups de vent sont pour ainsi dire inconnus.

Les bois de construction et les autres matériaux se rencontrent en abondance sur le trajet du canal.

Le cours d'eau, très nombreux dans la région, présentent une heureuse disposition qui donne de grandes facilités pour les usages journaliers, le transport des machines, les débris, etc., ainsi que pour l'utilisation d'une puissante force hydraulique motrice.

Le canal passe par des localités habitées servant depuis longtemps pour le transit entre les deux océans, réunies par un chemin de fer à proximités des travaux à entreprendre, et pourvues de ressources de toutes sortes.

Les convoiages terrestres sont très-rares dans le pays, ce qui assure la permanence du canal projeté.

Dans toutes les contrées traversées par le canal, le sol jouit d'une remarquable fertilité ; il est apte à produire la presque totalité des choses nécessaires au personnel sur les chantiers à établir, et spécialement propre à l'élevage des races chevalines et bovines.

L'attitude amicale des populations riveraines et de toutes les autorités du pays, et le calme politique dont jouit l'Etat de Panama, contribueront aussi, pour une large part, au succès de l'entreprise.

L'inconvénient le plus grave que présente le tracé de MM. Wyse et Reclus, inconvenient qui a été parfaitement reconnu par le congrès, provient des crues du Chagres pendant l'hiver, résultant du régime torrentiel de la partie supérieure de ce fleuve.

Ces crues pourront être gommées pendant l'exécution des travaux ; mais, pour le faire, on devra raser le Chagres dans le Pacifique, et il sera alors facile de croiser à sec la portion du canal qui emprunte le cours de cette rivière.

D'après les calculs de MM. Wyse et Reclus, le débit maximum du Chagres ne dépassera jamais 1,200 mètres cubes, et ne produira, en aucun cas, plus de 3 mètres 50 c. de surélévation du niveau de l'eau, de sorte que la navigation ne sera jamais rendue impossible.

Enfin, si le canal projeté prend la vallée du Chagres dans sa partie moyenne, il se tient à égale distance des marais dangereux de son embouchure et de ceux presque aussi mal famés de l'île Manzanillo, où Colon a été bâti, et qui ont coûté tant d'efforts, il y aura bientôt 30 ans, à la compagnie de Panama.

Grâce à cette disposition et à la ventilation si active de la région traversée, la salubrité ne laissera presque rien à désirer.

Héroïque combat naval.

On lit dans le *Courrier de San Francisco* :

On a reçu par les derniers journaux du Pérou et du Chili des détails complets et circonstanciés sur le combat naval qui a eu lieu entre le monitor péruvien *Huascar* et la corvette chilienne en bois *Esmeralda* : ces détails établissent que la lutte a été terrible et que Arturo Prats, commandant du navire chilien, et son équipage, se sont sacrifiés au péril.

Le *Comercio*, journal péruvien qui se publie à Iquique, où s'est livré ce combat et qui est naturellement défavorable aux Chiliens, affirme que le capitaine Gran, commandant du *Huascar*, a sommé trois fois l'*Esmeralda* de se rendre et que ses sommations ont été repoussées chaque fois. Le combat a duré quatre heures et demi, pendant lesquelles les courageux petit navire en bois est resté constamment sous une pluie de projectiles dont le courroux la paissaient artillerie du *Huascar* et les batteries de la côte.

Le monitor s'est jeté deux fois sur l'*Esmeralda* pour la couler sans pouvoir y réussir, à la fin un heureux coup de canon privé de son gouvernail la corvette chilienne, qui dès lors, ne pouvant plus se diriger, se trouva à la merde du navire cuirassé qui, profitant de la situation, se jeta une troisième fois sur l'*Esmeralda* et la coula en la frappant par le travers. L'avant et le milieu de la corvette chilienne étaient alors sous l'eau jusqu'à la brise lorsque le navire, malgré sa situation déplorable, réussit à déraper hors de la bordure et à son vainqueur, qui criait : « Vive le Chili ! » Ce fut le dernier effort d'un grand hérosme : l'*Esmeralda* s'affala dans les flots avec son pavillon flottant à l'arrière et envoilaissant 160 hommes.

Rappelant le mort héroïque du capitaine Prats, le même journal dit : « lorsque l'*Esmeralda* fut abordée pour la troisième fois par le *Huascar*, le commandant Prats s'assura à bord du monitor péruvien, le révolver au poing, en criant à son équipage : « À l'abordage, mes amis ! Quelques hommes seulement pourront le suivre ; ils furent tous tués. Le commandant Prats atteignit le fort central du *Huascar* et tira trois coups de pistolet sur le lieutenant péruvien Volardé ; mais il reçut d'un matelot, à bout portant, un coup de feu au front qui lui brisa le crâne. »

Le vice-roi anglais à Iquique raconte les mêmes faits de la même manière ; il ajoute que ce combat a été l'un des plus opiniâtres et des plus héroïques dont fassent mention les annales des guerres maritimes, et ajoute que si un homme a jamais mérité que le souvenir de sa vaillance soit porqué par l'érection d'une statue, c'est le commandant chilien Prats.

Les sauterelles.

Les dégâts causés par les sauterelles, aux États-Unis, ont déterminé il y a quelque temps le gouvernement à nommer une commission pour faire une enquête à ce sujet. La commission vient de publier son rapport qui contient de curieuses informations.

La superficie occupée par ces insectes est d'une immense étendue ; elle est comprise entre le 95° et le 120° méridien et embrasse près de deux millions de milles carrés. Pendant les quatre années, de 1873 à 1877, les pertes directes et indirectes causées par les sauterelles à l'ouest du Mississippi et à l'est des grandes plaines, ne sont pas évaluées à moins de 200 millions de dollars.

La commission est parvenue à dresser la carte des lieux d'origine et des districts sujets à l'invasion, et à indiquer la direction que suivent dans leur marche ces armées envahissantes. En règle générale, les sauterelles ne se mettent en route qu'à un certain moment du jour, quand le temps est beau et clair. Le besoin de prendre leur repas les attire vers les champs et jardins des villages, où elles peuvent empêcher leur départ. Dans leurs vols, elles s'en remettent aux vents pour les transporter. Ordinairement elles arrivent à la tête contre le vent et avancent par conséquent en reculant. Cependant, quand la brise est faible, elles font usage de leurs ailes et volent la tête en avant.

Elles voyagent quelquefois sans interruption pendant plusieurs jours et parcourent plusieurs centaines de milles. Leur rapidité varie de 3 à 15 ou 20 milles par heure, suivant la force du vent. Il paraît qu'elles s'élèvent jusqu'à 2 mètres et demi au-dessus de la surface du sol dans le Kansas et le Nebraska et bien au-dessus du point où l'on peut les apercevoir. Cela explique leur apparition subite et mystérieuse dans une contrée.

On a vu quelques-uns deux armées de sauterelles se diriger dans des directions opposées : l'une forme un courant supérieur, l'autre un courant inférieur. Il y a tendance de la part d'essaims nés dans un district à retourner au lieu d'origine d'où est partie la race entière.

Le temps de la ponte est de six à huit semaines ; l'écoisseion a lieu après deux semaines. Il faut à peu près six semaines pour que la sauterelle, après sa naissance, acquière tout son développement ; pendant ces six semaines elle passe par trois états successifs. La nourriture qu'elle préfère, ce sont les céréales, mais, en cas de nécessité, elle mange ce qu'elle trouve, des feuilles sèches, du papier, des déchets de coton et de laine, même des corps d'animaux morts. Elle dépouille les arbres de leurs feuilles et de leurs fruits. Les merles, la poule des prairies, la caille en détruisent de grandes quantités.

En examinant l'usage qu'on peut faire de ces insectes, le rapport constate qu'ils forment un aliment aussi nourrissant qu'abondant. Ils sont faibles bouillir, après avoir enlevé les ailes, pendant deux heures dans une quantité d'eau convenable, sans autre assaisonnement que du sel et du poivre, on obtient un excellent bouillon, qu'on peut à peine distinguer du bouillon de bœuf. Bouillies, frites ou rôties, elles forment un mets agréable ; broyées et comprimées, elles se conservent longtemps. D'autres usages sont indiqués par le rapport de la commission ; on s'en sert comme d'amorce pour pêcher le poisson, puis comme engrais, enfin on extrait l'acide formique.

(Journal officiel.)

Le nouveau canon prussien.

Le nouveau canon de la marine d'Angleterre et les lords de l'amirauté ont dévoilé à la Chambre des communes le résultat des expériences d'un nouveau canon de 100 mm. de calibre. Ce canon est extrêmement puissant et sa portée énorme; le champ de tir s'étend alors jusqu'à 10 km. sans dégâts; une charge de 32 livres d'explosif suffit pour faire exploser un navire de 2000 tonnes au bout de 10 km. L'amirauté n'a pas répondu. Ces canons sont plus nombreux que d'aucun qui ait encore été fabriqué. Son poids est de 72 tonnes pour 60 calibres de 40 centimètres ou de 15 pouces 3/4; sa longueur est de 32 pieds 8 pouces; celle de l'âme est de 28 pieds 6 pouces. Le canon de 80 tonnes anglaises, qui va être mis sur l'*Inflexible*, n'a que 27 pieds de long; l'âme en est de 24.

Toute la pièce Krupp est en acier; c'est une piece chambrière, c'est-à-dire que la chambre de la poudre est d'un plus grand diamètre que l'âme; le canon est rayé, naturellement, et le projectile, par une rayure héliocyclique, prend dans la pièce un mouvement de rotation. M. Krupp a salué, du reste, pour cette énorme pièce, le mode de fabrication employé à Woolwich.

La charge se compose de deux sortes de poudre prismatique, enfermée dans une coquille de douille métallique et d'infusé de canard; la coquille est un osier en fil de 4,66 mm. avec une charge de 22 livres de poudre. D'après les calculs, la vitesse du projectile en quittant la bouchée de la pièce sera de 500 mètres, ou 1,610 pieds par seconde; à 2,000 mètres, elle sera encore de 1,345 pieds. Tirant sous l'angle de la plus grande portée, la pièce Krupp n'aurait pas à Meppen un champ de tir assez étendu; sous un angle de 45 degrés, en effet, le projectile doit parcourir une distance de 13 kilomètres.

LA BRANCHE DE LILAS.

Un dimanche, il y a quelques années, je m'étais mis en route pour le temple-chapelle de Vincennes.

J'ai aimé les cours tant que j'ai eu le droit de ne pas y aller; aujourd'hui que ma mère me condamne à ce que je suis venue faire de me prendre au collet pour m'y entraîner, et encore est-il bien rare que, chemin faisant, je n'éclaire pas à mon gondarme.

C'est encore là où, qui m'est arrivé il y a trois jours: j'avais sur ma droite une ancienne connaissance, la *Marmie*; je ne pouvais décommander passer si près d'elle sans lui tirer ma révérence.

Les grandes pluies avaient un peu juani sa paix d'émeraude, d'un vert si fin et si profond; la végétation parvaine avait bénoucoup gâté ses rives; mais quelques vases sauvages livraient prétextement leurs pendeloques au souffle encore agité de la bise. Dans les baies du *rat de bœuf*, quelques pinssons latiaisaient leurs trilles; un rayon de soleil, dont l'indice nous est si axare, irrisait joyeusement les frissons du rocher; cet instant-gout du printemps me fit oublier le malaise physique et la tristesse d'aujourd'hui. Je descendis à la clarté de nos deux lumières à liserer avec ma vieille amie, si bien que, lorsque je me décidai à escalader la colline, les parieurs avaient tempoché leurs bookies et les sportmen renfrogné leurs lupettes dans leur étui, M^e Bellotella négocié son dernier bouquet, et le défilé du départ commença.

Ce défilé est toujours l'incident caractéristique de la journée; ce foison, ce pôle-môle de piétons, de cavaliers et d'équipages qui se pressent aux sorties est quelque chose qui surprend, qui épouvante et qui flait vers intérêt; il semble impossible que cet échouement hippo-humain se débrouille sans accident et sans mort d'hommes, et lorsque l'on voit les filles se former, la queue des voitures s'accumule dans les avenues, la procession des fantassins se dessiner sur les hasards, on retrouve les doctes énigmes que l'on a ressenties au débouché inattendu d'un malodrant qui se décide à couronner son héroïne sans ensanglantier la scène. Et puis, si les héros de la journée, philosophes pratiques s'il en fut, eddent davantage à la joie de regagner l'école où l'Institut, avec son travail et la conséquence des cours de bonté humaine, les mères ne dédignent pas toutes de prendre cette exubérance de satisfaction à leur compte, et, masculin et féminin, le personnel des sportsmen se montre plus aimable au départ qu'il n'était à l'arrivée.

J'avais déjà remarqué, l'année dernière, une innovation que j'avais trouvé charmante: des voitures métamorphosées en lièvres fleuris; une femme au milieu d'un encadrement de roses ou blas, berçée mollement sur cette mer odoriférante, comme Vénus sur la crête des vagues. Cela est d'un grand goût et d'un grand luxe, et compense un petit peu le style *Benton*.

En suivant la route qui devait me ramener au chemin de fer, j'arrive à l'angle du fort au moment où quelque embarras ralentissait le mouvement de la file; à son second rang de voitures arrêtées, j'aperçus la plus galante de ces jardinières à quatre roues, et la plus ravissante de ces nymphes de blas.

Elle avait vingt ans à peine; elle paraissait aussi fraîche que son frère entourage. Entièrement vêtue de moire blanche, on eût dit une blanche vierge attendue par M. le maître de la caserne; mais physiognomie, l'excellente physionomie, et taille de ses grands vêtements dépitisaient l'illusion. N'oubliez pas l'attitude nonchalante qu'elle affectait, sa silhouette dans ce luxueux équipage, on n'eût jamais supposé que ce fut la un de ces déguisements qui ont le droit de survivre au carnaval.

On a beau mépriser des pétites dames, les plus dédaignées regardent toujours comme une aubaine l'occasio de les admirer, peut-être parce que c'est la seule qui ne conte rien; j'admirais donc. Le bruit d'une altercation me fit tourner la tête.

Deux de mes voisins du trottoir parlaient avec beaucoup d'animination, un homme et une femme. L'homme était un ouvrier d'une cinquantaine d'années, pavementé mais proprement vêtu, à la figure intelligente, aux traits aménagés et croisés par la fatigue; la femme paraissait plus vicieuse, probablement parce que le faix de la misère commune avait pesé plus lourdement sur son épouse moins robuste; son teint était hâve, les arcades sourcilières profondément fœtiées et noircies, des ridez partout. Sa mise accusait moins de soin; elle raccommodait plus volontiers la défrappe de son mari que la siennes.

L'homme disait à la femme:

— J'en étais sûr que c'était pour la voie que tu avais voulu venir à ces courses! Dépêchons-nous de filer, car les mains me fourmillent, vois-tu, j'ai comme des rages de tui sauter dessus et de lui arracher ses guenilles!

Tais-toi donc! Jean, tais-toi! disait la femme, si l'on t'entend, tu seras engueulé comme l'ameur devant.

Et elle se cramponnait au bras du mari; on la voyait trembler de tout son corps, et de temps en temps ses yeux se tournaient du côté des voitures avec une indicible angouille.

Je soupçonnai dans mes pauvres voisins le père et la mère de la dame un blas; en regardant celle-ci je ne doutai plus. Elle avait enfoui son visage dans son bonnet; ce qu'on en apercevait était plus décoloré, plus blême que les fleurs que sa main serrait convulsivement.

Dans un mouvement qu'elle fit, une petite branche se détacha de la botte fleurie et tomba sur la route. La mère s'élança pour recueillir cette épave, l'homme la retint rudement en arrière. Ce fut heureux, car en ce moment les voitures s'ébranlaient; elle fut délivrée, mais tomba à terre.

Une minute après, tout avait disparu: la fille et son équipage dans les flots de poussière, la pire et la mire dans le fourmillement humain. Je restai là pendant quelques instants, un peu ému par cette scène, lorsqu'un nouveau temps d'arrêt me fit voir, à deux pas de moi, le brin de lis intact sur le pavé, où il avait miraculeusement échappé au feu des rônes et au sabot des chevaux.

Je le ramassai. Au lieu de tourner à droite, je suivis le cours de Vincennes. J'allongeai le pas tant que la foule me le permit, et je ne tardai pas à apercevoir devant moi ceux que je cherchais.

L'homme marchait, gesticulant et grommant, se reprochant sans doute de l'avoir trop aimé, d'avoir été bon, d'avoir été faible, d'avoir été père. La femme venait un peu en arrière, les bras pendus, la tête inclinée sur la poitrine.

En passant près d'eux, je glissai la branche de lis entre ses doigts; elle trempa, et perdit la flurette à ses levres; les larmes qui débordèrent de ses yeux jusqu'aux ailes furent le seul remède qu'elle m'adressa. En m'éloignant, je la vis qui entr'ouvrail son petit échaf de mérinos brun, et qui glissaît la triste relique dans sa poitrine. — (Echange.)

MARQUIS DE CHERVILLE.

Les profondeurs de la mer.

L'article suivant est emprunté à la *Revue scientifique*:

Il est impossible de décider à présent jusqu'où descend la faune pélagique. Il faudrait pour cela des filets que l'on peut ouvrir aux diverses profondeurs et fermer de nouveau avant de les remonter; mais, si leur distribution en hauteur est encore à déterminer, on sait du moins que les animaux de haute mer sont répandus sur d'immenses espaces; les vents et les courants les font vivager sans cesse, et la différence de climat est la seule barrière qui les arrête.

Cette différence de climat ne se fait point sentir dans les grandes profondeurs. Aussi la vie y est-elle remarquablement uniforme; mais les conditions où elle se trouve méritent que nous nous y arrêtons.

Grâce à une énorme surface, les océans ne sont pas proportionnellement plus profonds qu'une pièce d'eau de cent pieds de diamètre et de trois conteneurs de profondeur; et cependant, si toutes les terres émergées s'abîment dans les eaux, et si le fond des mers se niche, il restera encore à la surface des globe une couche d'eau de 2,800 mètres d'épaisseur.

La profondeur moyenne de l'Océan, entre les latitudes 60 degrés nord et 60 degrés sud, est en moyenne de 4,000 mètres, et les grandes profondeurs de 8,000 mètres ne se rencontrent qu'en très-peu d'endroits. Le plus grande observée jusqu'ici, 8,500 mètres environ, se trouve dans le nord-ouest du Pacifique. À une profondeur moyenne de 4,000 mètres, la pression est de plus de 400 kilogrs. par centimètre carré. Sans nul doute, les animaux s'accommode aussi bien de ces terribles pressions que nous du ciel de l'atmosphère. La plupart ne se montrent même guère incommodés par la variation de pression; et nous savons que certains animaux peuvent toutefois faire exception pour les profondeurs molto de vingt mètres. L'expansion des gaz contenues dans la vessie les enfile d'une horrible foudroyante, les osselets sont dissociés, et les yeux sortent de la tête.

La lumière du soleil ne pénètre pas bien avant dans la mer; au-delà de 300 mètres, la lueur des animaux phosphorescents éclairie probablement, de loin en loin, les profondeurs de l'abîme, dont la température, à partir de 3,000 mètres, ne dépasse guère le point de congélation.

Le docteur Carpenter avait ramené des cordillines vivant à 240 mètres dans la Méditerranée, mais les dragueurs du *Challenger* ne renferment aucune ligne au-delà de 45 mètres. Une naïade singulière, du genre *Halophila*, fut recueillie en pleine eau à 29 mètres, au large de Togatalan. C'est probablement la plante phénoménale qui s'enfonce au plus bas des fonds marins.

Dans les grandes profondeurs on ne trouve guère que des *Talophytes*, qui infestent les coraux, et qui, vivant aux dépens de leurs hôtes, peuvent subsister sans lumière comme les champignons de nos bois. On a observé sur des échancrures pénétrées à 1,750 m. de profondeur.

L'absence de lumière entraînant l'absence de vie végétale, le cycle organique est incomplet et les animaux des profondeurs doivent forcément se nourrir aux dépens des organismes de la surface. Sans aucun doute, les plantes et les animaux arrachés aux rivages fournissent une partie de la nourriture.

Un oursin dragué à plus de 600 mètres de fond, au large des côtes d'Australie, avait l'estomac rempli de zoothore, et l'on ramena à 2,200 mètres, entre l'Australie et les Nouvelles-Hébrides, des fruits de palmier en partie état de conservation, où s'étaient installés des mollusques gastéropodes et lamellibranches; et de petits céphalopodes. Mais ce qui fournit surtout aux besoins des animaux qui peuplent les abîmes, c'est cette pluie continue de matière organique que la floraison et la mort de la faune apportent dans les eaux; et il est à craindre que l'écoulement de l'océan ne pourraient croire que le temps nécessaire à la chute de ces corps légers suffit à leur décomposition; il n'en est rien, et les expériences de M. Moseley l'ont démontré que le corps d'une salpe, qui peut déseposer près d'un mètre dans l'eau de mer sans trop se décomposer, mettrait moins de quatre jours pour descendre à 3,000 mètres.

Le gouvernement espagnol vient de prendre des mesures très sévères pour empêcher la sophistication des vins, les autorités interviendront dans la vente de la fuchsine. Les vins d'exportation seront reconnus, avant d'être embarqués, par des experts chimistes. Les coupables seront déferés aux tribunaux.

Les gants.

La correspondance du *Salut public* de Lyon contient d'assez curieuses détails sur les vicissitudes de la mode des gants :

« Il n'y plus de parfum hon ton — pour les hommes du moins — et pas mal à l'Opéra, en soirée, au bal... Permet d'y porter la classique paire de gants perle, ou crème, ou paille, mais à la condition d'imposer à demeure cette paire de gants, irréprochablement blanche, dans le cas où son classe. Les mains doivent être libres, nues, et la gauche croisée d'une bague absolue portant cachez armorié : et sur tout, le gant est d'absolu rigueur au dohors... »

Il est bon de savoir que cette mode, si elle prévaut et s'impose — ce qui est douteux (car les femmes y ont absolument résisté jusqu'ici) — ce qu'en pensent les consommateurs — ne serait qu'un retour à d'anciennes habitudes de démodé, mais tout à fait irrégulier et irrational d'autrefois.

Le gant blanc fut considéré comme un vêtement de dehors qu'il fallait égaler de même que le chapeau, en entourant dans un lien commandant le respect ce devant ou supérieur.

Au moyen âge, celui qui entrat à l'église sans ôter ses gants commettait une indecence et encourrait la exécution de l'ordre.

On ne paraissait pas non plus ganté devant le roi Louis-Philippe. M. Villeneuve, un jour d'été, se plaignit devant avoir enfreint l'interdiction, et au de ses collègues du conseil des ministres alors lui qui faire l'observation, quand il s'aperçut que, sous l'influence de la chaleur, les gants de l'élégante noire que le grand-maître de l'Université avait coutume de mettre avaient détaché sur sa peau. On s'égaya longtemps de l'incident à la cour de Juillet.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 4 au 17 septembre 1879.

NATIVES ENTRES.

5 septembre. — Trois-mâts-barque *Georg Blaauw*, de 119 ton., cap. Matsfeld, ven. de Balata; Waspas armateur; Facteurie de Balata chargée: 11,200 kilos sacre, 15,300 kilos coton en graines, 105,000 kilos cophras, 13,500 kilos graines de coton, 350 kilos sucre, 250 kilos huile de coco, 250 kilos huile de palmier.

6 septembre. — Trois-mâts-pont *Morane*, de 210 ton., cap. Lynch, ven. d'Enrica (Californie); M° ^{me} vase Brauner armateur et consignataire; D. Vaneur chargé: 300 metres étoiles bois de construction, 100 mètres *teak*, 100 mètres *ebony*, 10 mètres *teak*, 10 mètres *ebony*, 10 mètres *teak*, 10 mètres *ebony*.

6 septembre. — Gout. *Goliath*, de 74 ton., cap. Piltz, ven. de Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur et consignataire; Facteurie de Rainton chargée: 17,558 kilos de graines d'arachide, 12,000 kilos huile de coco, 1,000 kilos huile de palmier, 550 kilos huile de coco, 100 kilos coton séché, 1,100 mètres *teak*, 39 pieces 10 valises, 3,155 kilos coton égrené, 4 poches muselières. — *Thunet* chargé consignataire: 1 machine à coudre, 2 caisses vases, 1 caisse sucre, 1 caisse sucre.

6 septembre. — *Tunisien*, de 30 ton., patr. Treich, ven. de Balaova; les indigènes de Balaova armateurs; Terbu chargé: 1,251 kilos coton, 21 porcs, 37 houlettes méses, 73 rouelles méses, 1 panier amanu, 75 valises, 10 poches.

6 septembre. — *Georg Blaauw*, de 171 ton., patr. Kader, ven. de Tokio; A. Conford et C° armateurs; H. Henry chargé: 150,000 oranges, M° ^{me} vase Brauner consignataire.

12 septembre. — *Vapour Era*, de 50 ton., cap. Heusen, ven. de Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur et consignataire; Facteurie de Rainton chargée: 1,850 kilos coton égrené, 9,100 kilos cophras.

12 septembre. — *Gout. Marion*, de 75 ton., cap. Trepalin, ven. de Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur et consignataire; l'interdiction de l'importation de la Nouvelle-Zélande contre le commerce de l'Océanie consignataire; 1 caisse faïencerie, M° ^{me} vase Lohm, 1 caisse lessive, Rohr et Macpherson chargé: 1 baie cotoneuse, 1 poche consignataire.

12 septembre. — *Georg Blaauw*, de 74 ton., cap. Piltz, ven. de Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur et consignataire; D. Vaneur chargé: 10 caisses pommes de terre, 10 caisses épinards; — Turner, Ruttelle et C° chargés: 200 deux-œufs farcis, 4 roulettes trois œufs, 1 caisse entière, 1 caisse papier, 39 sacs, 120 valises, 120 sacs, 120 sacs, Turner, Chapman et C° consignataires; — Freeman, Smith et C° chargés: caisses bois de construction, Higgins consignataire.

12 septembre. — *Gout. Marende*, de 74 ton., patr. Kader, ven. de Tokio; A. Conford et C° armateurs; H. Henry chargé: 150,000 oranges, M° ^{me} vase Brauner consignataire.

12 septembre. — *Vapour Era*, de 50 ton., cap. Heusen, ven. de Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur et consignataire; Facteurie de Rainton chargée: 1,850 kilos coton égrené, 9,100 kilos cophras.

12 septembre. — *Gout. Fruia*, de 101 ton., cap. Sweet, ven. de Hobart; Mrs. Weston, Brauner armateur, chargé et consignataire: 38,810 kilos coton, 120 valises, 120 sacs, 120 sacs.

12 septembre. — *Gout. Doffy*, de 12 ton., cap. Peacock, ven. de Hobart; Higgins armateur; Turner, Ruttelle et C° chargés: 1 caisse cuivre à densité, Turner, Chapman et C° consignataires.

4 septembre. — *Vapour Era*, de 50 ton., cap. Heusen, all. à Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur, *sous* *baie*; Rainton; Société commerciale de l'Océanie armateur et chargé: 17 baies entières, 35,800 kilos coton, 10,000 kilos cophras, 200 sacs, 200 valises, 200 sacs, 200 valises, 200 sacs, 200 valises, 200 valises.

15 septembre. — *Gout. Lethbridge*, de 101 ton., cap. Sweet, ven. de Hobart; Mrs. Weston, Brauner armateur, chargé et consignataire: 38,810 kilos coton, 120 valises, 120 sacs, 120 sacs.

15 septembre. — *Gout. Doffy*, de 12 ton., cap. Peacock, ven. de Hobart; Higgins armateur; Turner, Ruttelle et C° chargés: 1 caisse cuivre à densité, Turner, Chapman et C° consignataires.

15 septembre. — *Gagat. Dolly*, de 12 ton., cap. Higgins, all. à Rainton; Higgins armateur; Turner, Chapman et C° chargés: 1 caisse cuivre à densité, 120 valises, 120 sacs, 120 sacs.

16 septembre. — *Gout. Letitia*, de 101 ton., cap. Sweet, all. à San Francisco; Mrs. Weston, Brauner armateur et chargé: 37,611 kilos coton, 10,000 kilos cophras, 200 valises, 200 valises.

17 septembre. — *Hippolyte*, *Nautibus*, de 171 ton., cap. Sweet, all. à San Francisco avec escale à Balata; Sweet armateur; M° ^{me} vase Brauner chargé: 17,000 pommes de terre, 120 kilos pomme à pomme, 120 sacs vermouth, 10 caisses genéve, 6 caisses bière, 12 caisses sucre, divers emballages.

17 septembre. — *Hippolyte*, *Nautibus*, de 171 ton., cap. Sweet, all. à San Francisco avec escale à Balata; Sweet armateur; M° ^{me} vase Brauner chargé: 17,000 pommes de terre, 120 kilos pomme à pomme, 120 sacs vermouth, 10 caisses genéve, 6 caisses bière, 12 caisses sucre, divers emballages.

17 septembre. — *Hippolyte*, *Nautibus*, de 171 ton., cap. Sweet, all. à San Francisco avec escale à Balata; Sweet armateur; M° ^{me} vase Brauner chargé: 17,000 pommes de terre, 120 kilos pomme à pomme, 120 sacs vermouth, 10 caisses genéve, 6 caisses bière, 12 caisses sucre, divers emballages.

— Société commerciale de l'Océanie chargée: 10,000 pommes de terre, Facteurie de Balata consignataire; 2,510 kilos linge, Wilkins et C° consignataires; — Freeman, et C° chargés: 67 stères bois de construction, Higgins consignataire.

MOUVEMENT DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 14 au mercredi 19 septembre inclus 1879.

NAVIES DE COMMERCE ENTREES.

11 septembre. — Gout. allemand *Martius* *Godefrey*, de 75 ton., cap. Trepalin, ven. de San Francisco; importé le courrier de San Francisco; 90 journées, 100 sacs, 100 valises, pharamacies de la marine, Journal, francés, Latin, americana, Cousin, chileno, Wadl, austriach, M. et M° Hart et 2 enfants, anglais, et 1 indigène.

12 septembre. — Gout. allemand *Loreley*, de 75 ton., cap. Tapacot, ven. de Tahiti-honu 8 jours 1/2; 9 passage, M° ^{me} D'Orléans, français, et 1 indigène personnes.

NAVIES DE COMMERCE SORTIES.

15 septembre. — Gout. *Projet. Polynesie*, de 295 ton., cap. Beruda, all. à San Francisco; importé le courrier de San Francisco; 90 journées, 100 sacs, 100 valises, pharamacies de la marine, Journal, francés, Latin, americana, Cousin, chileno, Wadl, austriach, M. et M° Hart et 2 enfants, angels, et 1 indigène.

15 septembre. — Gout. *Flora*, de 75 ton., cap. Trepalin, ven. de Tahiti-honu 8 jours 1/2; 9 passage, M° ^{me} D'Orléans, et 1 indigène.

17 septembre. — Gout. de *Protect. Liftime*, de 168 ton., cap. Woehler, all. à Sydney avec escale à Balata; 9 passage, M. et M° Johnston et famille, N° ^{me} Ormond, E. Estal, angels.

BATEAUX SUR RADE.

DE SUEURE.

18 juillet. — Gout. française *Aorai*, commandé par M. Capitaine, Restaurant de vaissesse.

4 septembre. — Gout. française *Oroboro*, commandé par M. Cornet-Cestille, Restaurant de vaissesse.

DE COMMERCE.

30 septembre. — Gout. *Projet. Gravure*, de 87 ton., cap. —

30 septembre. — Gout. *Projet. St. Lucia*, de 105 ton., cap. Wilcox.

31 octobre. — Gout. *Projet. Hawaii*, de 101 ton., cap. Pierotti.

31 octobre. — Gout. *Projet. Flora*, de 69 ton., cap. Bowring.

1 octobre. — Trois-mâts-barque allemande *George Blaauw*, de 239 ton., cap. Mativid.

5 septembre. — Trois-mâts-mât *anglais Mariana*, de 210 ton., cap. Lynch.

6 septembre. — Gout. *Projet. Gravure*, de 75 ton., cap. Pilliz.

6 septembre. — Gout. *Projet. Astoria*, de 111 ton., cap. Sweet.

6 septembre. — Gout. *Alphonse Print*, de 109 ton., cap. Lavergne.

12 septembre. — Gout. allemand *Martius Godefrey*, de 75 ton., cap. Trepalin.

12 septembre. — Gout. *Protect. Liftime*, de 168 ton., cap. Tapacot.

Fourrière.

Un muliet provenant de la fourrière de Papeete sera vendu aux enchères le lundi 22 septembre, à deux heures de l'après-midi, devant les bureaux de la direction des Affaires indigènes.

ANNONCES

Le soussigné ouvrira, du 20 au 25 courant, son nouveau magasin, rue de la Petite-Pelée, entre MM. Boit et Crawford.

L'assortiment de provisions et marchandises qu'il fait venir par chaque courrier de San Francisco, par les navires de Bordeaux, Sydeny et autres provinces, le met à même de satisfaire au plus bas prix de la place.

133-3-1

V. L. RAOUL.

The undersigned will open, between the 20th and 25th September, his new store in Little Island street, between Mrs. Hoyd and Crawford.

The different assortiments of provisions and marchandises which he will receive by each mail from San Francisco, by vessels from Bordeaux, Sydney and other ports will enable him to satisfy his customers at the most reduced prices of the place.

V. L. RAOUL.

AVIS AUX ARMATEURS.

On demande à affréter une govette d'environ 100 tonnes, pour se rendre à l'île de Papeete et revenir à Papeete, avec escale à Mangareva going and coming.

Written tenders stating so much per day for the vessel, and so much per day for passengers while they are on board, to be handed to M. Mason Brador or before Monday next, the 22nd instant, where further particulars can be obtained if required.

Papeete, 18 septembre 1879.

NOTICE TO SHIPPERS ON.

Wanted to charter a schooner of about 100 tons register, to proceed to Easter Island, and back to Papeete, touching at Mangareva going and coming.

Written tenders stating so much per day for the vessel, and so much per day for passengers while they are on board, to be handed to M. Mason Brador or before Monday next, the 22nd instant, where further particulars can be obtained if required.

Papeete, September 18, 1879.

The spouse act to validate ra e Maria Maipe a Tarahoi, spouse Apa a Matana, de mea tarahoi a Tahuata, district de Pare, et agissoit avec l'autorisation de son mari, est dans l'intention de vendre ou tiens a Tahuata a Ararui la valide Ue araru, sia sia dans le district de Pare, sous-district d'Aitrosa.

132

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 11 au 17 septembre 1879.

DATES	PRESSION BAROMÉTRIQUE			TEMPÉRATURE			DUREE DES VENTS DOMINANTS
	Jours	Quatrième mois	Dixième mois	6 h. matin du matin	4 h. midi à midi	8 h. soir le jour	
11 sept.	76.54	90.10	15.8	28.5	31.50	24.22	U/0190
12...	76.56	90.10	21.5	31.75	24.36	15	...
13...	76.54	90.10	22.0	27.8	24.68	25.75	N N E
14...	76.54	90.10	22.0	27.8	24.68	25.75	N O
15...	76.50	90.20	18.8	28.5	23.65	24.51	N O
16...	76.50	90.20	21.5	26.5	24.50	25.10	U/0370
17...	76.50	90.05	21.5	26.5	23.85	23.91	U/0310